L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 29 JANVIER.

NOUVELLES DE CUBA.—On lit dans une correspondance de Santiago de Cuba du courant:

"Le *Ciudad Condal* est arrivé hier d'Espagne avec 1,400 soldats, dont quelques-uns sont partis aujourd'hui pour l'intérieur par le chemin de fer San Luis.

"La frégate française *La Minerve* et l'aviso à vapeur l'*Adonis* sont dans ce port. Ces navires ont amené un amiral qui vient faire une enquête sur l'assassinat de M. Reygondaud. Les officiers français ont défense de parler à qui que ce soit dans la ville, et d'accepter des invitations à des bals ou autres réunions. Ils ne peuvent se promener que sur la Plaza. J'ai visité la *Minerve*, c'est un magnifique navire, entièrement équipé en guerre. Dimanche soir, le gouverneur de Santiago a offert des siéges aux Français, sur la Plaza, mais ils ont tous refusé de s'asseoir. Il existe un sentiment marqué d'irritation entre les officiers espagnols et français.

"Les soldats espagnols dont l'arrivée est annoncée plus haut sont tous des jeunes gens de 18 à 20 ans. La ville fourmille de soldats. Il y a dans le port quatre canonnières espagnoles, plus le *Tornado*, célèbre par la capture du *Virginius*."

—Les journaux des ports de mer français déplorent vivement l'inactivité presque complète des chantiers de constructions maritimes.

Cependant, dit un journal de Bordeaux, des hommes capables de redonner une impulsion maritime à notre pays y travaillent avec ardeur. A Marseille, au Havre, à Bordeaux, on a fondé des écoles maritimes qui organisent des excursions en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie.

Aussi longtemps que les Français ont su sortir de chez eux et parcourir le monde, la France a été riche et puissante au dehors.

Nous avons eu dans toutes les mers des colonies splendides; notre commerce, florissant partout, a tenu le sceptre dans les Indes, et malgré nos désastres maritimes, notre marine commerciale a été, sous Louis XIV, sous Louis XV et sous Louis XVI, la première du monde, sans en excepter l'Angleterre.

Mais depuis que la force d'expansion a manqué à notre jeunesse, depuis que la France est devenue casanière, tout est changé.

Notre puissance coloniale a disparu.
Notre commerce extérieur végète.
Notre marine est en détresse.

Chez les peuples, comme chez les individus, la vie est solidaire de l'action, elle grandit et elle décroît avec elle.

Rome a dominé le monde tant qu'elle a eu des Romains dans ses légions; mais le jour où sa jeunesse a déserté ses armées, elle a perdu, une à une, ses plus belles conquêtes, et les barbares n'ont pas tardé à se présenter sous ses murs.

Le mal indique le remède.

Si nous voulons que la France retrouve la force de sa vitalité extérieure, si nous voulons qu'elle reprenne dans le développement de la richesse et de la civilisation universelle le noble rang qui lui convient, il faut nous préoccuper sérieusement et *pratiquement* de nos colonies, de notre commerce et de notre marine.

Il faut que nos jeunes gens s'habituent à regarder au dehors et à parcourir le monde comme ceux des autres nations....

Chez nous, à Arcachon, on a fondé une école centrale maritime qui est pleine de promesses pour l'avenir. Nous avons aussi fondé une Société qui tendra à ouvrir vers l'Orient, sur le chemin de l'Océanie, un courant d'exploration et de colonisation.

Une première expédition va partir, soutenue dans le monde savant par de nombreuses sympathies, appuyée sur le concours intéressé des exportateurs et des grands négociants français désireux d'étendre leurs affaires à l'étranger, elle sera bientôt à même d'accomplir son œuvre en même temps industrielle et scientifique, œuvre d'intérêt national aussi d'influence commerciale et de civilisation.

L'ARMÉE TERRITORIALE.—Voici quelques renseignements donnés par le *Gaulois* sur les mesures prises et sur les résolutions arrêtées:

"L'armée territoriale se divise en deux bans: l'armée territoriale proprement dite, et sa réserve.

"La première seule doit être organisée en temps de paix; ce n'est qu'en cas de guerre que la seconde pourra être appelée à l'activité pour former la garnison des places fortes du deuxième classe.

"L'armée territoriale a été divisée en 144 régiments, correspondant aux 144 régiments de ligne.

"Ces régiments sont à trois bataillons; ils sont commandés par des lieutenants-colonels.

"Presque toutes les nominations d'officiers supérieurs sont faites.

"La première convocation de l'armée territoriale, annoncée par ce mois, sera retardée à cause des élections et aura lieu au mois de mars. Il ne s'agira d'ailleurs que d'une simple revue d'effectif; les lieutenants-colonels, les chefs de bataillon et les capitaines reconnaîtront leurs hommes et s'efforceront de les grouper en unités tactiques.

"Cette tâche sera plus facile qu'on ne peut le supposer: d'une part, elle aura été faite sur le papier par le recrutement; de l'autre, les quelques états qui ont été adressés aux officiers supérieurs constatent une situation relativement bonne.

"Le nombre des sous-officiers sortis de l'armée active dont on pourra disposer par compagnie territoriale sera assez élevé pour qu'il soit facile de former des cadres relativement très solides.

"En outre, l'effectif de chaque bataillon est considérable, si considérable même, que l'on ne comprend guère pourquoi l'on n'a pas adopté une organisation identique à celle de l'armée active, et divisé les régiments en quatre bataillons au lieu de trois.

"Il est certain, en effet, que, quoi qu'on fasse, on ne pourra encadrer tous les hommes, ce qui eût été possible avec la formation actuelle de l'armée active.

"Au mois d'avril donc, notre armée territoriale sera organisée.

"Elle sera divisée en régiments, bataillons, escadrons ou batteries (puisqu'elle comprend de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie).

"Elle sera pourvue de ses cadres, depuis le commandant du régiment jusqu'au simple caporal.

"Enfin, elle aura ses centres de recrutement et de mobilisation, comme la Prusse a ses districts de landwehr."

—La *Wehrzeitung* contient quelques données curieuses sur les budgets militaires des différents Etats de l'Europe en 1874:

"L'Autriche-Hongrie, avec un territoire de 11,000 milles carrés et 35 millions d'habitants, a un budget militaire de 108 millions de florins (270 millions de francs).

"L'Allemagne: Superficie, 9,000 milles carrés; population, 41 millions; budget militaire, 226 millions de florins (565 millions de francs.)

"La Russie: Superficie, 105,000 milles carrés; population, 76 millions: budget militaire, 347 millions de florins (867 millions de francs).

"L'Italie: Superficie, 5,000 milles carrés; population, 26 millions; budget militaires, 98 millions de florins (245 millions de francs).

"La France: Superficie, 9,000 milles carrés; population, 36 millions; budget militaire, 337 millions de florins (842 millions de francs.)

"La Grande-Bretagne: Superficie, 6,000 milles carrés; population, 31 millions; budget militaire, 251 millions de florins (628 millions de francs.)

"La Turquie: Superficie, 600 milles carrés; population, 9 millions; budget militaire, 50 millions de florins (125 millions de francs.)"

—La presse allemande s'occupe encore de l'affreuse explosion de Bremerhaven, et, à ce propos, la *Gazette de Magdebourg* raconte un fait historique assez curieux. Au printemps de 1845, la flotte suédoise était ancrée dans le port allemand de Wismar. Le major-général Wransel devait faire la traversée pour aller en Suède à bord du *Lion*, et l'amiral Blume se trouvait sur le *Dragon*. Quelques heures avant le départ, un individu vint demander qu'on lui prît à bord deux caisses contenant des effets.

On ne fit aucune difficulté; mais, au moment de lever l'ancre, on s'aperçut qu'une de ces caisses, qui avait été déposée sur le vaisseau-amiral près du magasin à poudre, faisait entendre un bruit singulier, pareil à celui d'un mouvement d'horloge. On l'ouvrit et l'on trouva, en effet, un mécanisme d'horlogerie en communication avec une pierre à fusil, de la poudre, du soufre et de la poix. L'expéditeur de ces caisses, un nommé Hans Krevet, de Barth, interrogé sur leur contenu, prétendit les avoir reçues des mains de trois habitants de Lubeck. Reconnu coupable de complicité avec un marchand danois, Hans Krevet fut condamné à mort et exécuté le 5 juillet 1845.

—Les journaux suisses sont pleins d'émouvants détails sur l'affreux malheur qui est arrivé la veille de Noël dans le petit village d'Hellikon (canton d'Argovie). L'instituteur du village avait préparé, à la maison d'école, un grand arbre de Noël pour tous les enfants du village. Vers six heures du soir, une foule de trois cents personnes environ, dont cent dix enfants (près de la moitié des habitants qui ne sont qu'au nombre de sept cent) se pressait dans les corridors et les escaliers de la maison d'école.

Au moment où l'instituteur allait ouvrir la grande salle du deuxième étage, où l'arbre était disposé, un craquement effroyable se fit entendre. L'escalier, peu solidement soutenu, avait cédé; le corridor du second étage s'était effondré; celui du premier avait à son tour cédé sous le poids, et les personnes qui se trouvaient encore au rez-de-chaussée, furent en un clin d'œil ensevelies sous un monceau de morts, de blessés et de décombres.

Deux jeunes garçons, qui avaient pu se préserver en s'accrochant, l'un au premier étage, l'autre au second, à la corde du petit beffroi de la maison d'école, grimpèrent au premier et eurent la présence d'esprit de donner l'alarme en sonnant le tocsin.

On accourut, on retira pêle-mêle morts, vivants et blessés. Soixante-douze personnes furent trouvées mortes sur place, et on constata de plus une quarantaine de blessures, dont vingt graves. Parmi les morts, il y a vingt enfants, deux hommes mariés, quatorze mères de famille, vingt-huit jeunes gens et jeunes filles. Il y a des familles qui comptent trois et quatre victimes. Toute la contrée est dans le deuil.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DES VARIETES.

Lundi, 31 janvier.
MR. JOHN T. RAYMOND
dans le rôle de
"COL. MULBERRY SELLERS,"
dans le nouveau drame américain de Mark Twain. Le meilleur acteur de genre de la scène américaine.
Le contrôle est ouvert. 28 janv—2t.

Théâtre des Variétés.

Ce soir et SAMEDI en MATINÉE.
Le splendide drame avec spectacle militaire.
COL. WILLOUGHBY or NOT GUILTY.
LE CORPS DE MUSIQUE DU 13e d'infanterie des E.-U. paraîtra. Embarquement et départ du régiment sur un STEAMSHIP EN FER complètement gréé et équipé. (Scène d'un effet magique et splendide.)
MATINÉES le MERCREDI et le SAMEDI.
LUNDI, 31 janvier—JOHN T. RAYMOND.
27janv—

Théâtre de l'Opéra.
COMÉDIE FRANÇAISE.

A partir de SAMEDI SOIR, 29 janvier.
Pour une saison de 24 soirées de souscription,
—PAR LA—
Troupe Dramatique Française
—DU—
Lyceum Théâtre, de New York.
SAMEDI SOIR, 29 janvier,
NOS INTIMES,
Comédie de Victorien Sardou.
DIMANCHE SOIR, 30 janvier,
LA DAME AUX CAMELIAS,
Comédie en 5 actes par M. Alexandre Dumas.
La liste de souscription est ouverte au théâtre de l'Opéra, tous les matins, de 9 à 11 heures et sera fermée mercredi, 26 du courant. Le contrôle sera ouvert, pour la vente des places, jeudi matin, 27 janvier.
Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le spectacle commencera à 7 heures 45, précises.
Entrée..........$1 00.
23jan—7t

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

—DE—

BIENFAISANCE

—ET—

D'ASSISTANCE MUTUELLE,

De la Nouvelle-Orléans,

A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 5 FEVRIER 1876.

DIRECTEURS

J. E. MERILH, Président
E. D LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod,	Jean Schweitzer	Maurice Manadé
A. Rochereau,	E. Brot,	A. Lacaze,
N. Bouvier,	A. Lafond,	C. Mangin,
J. Leblanc,	J. Strenna,	Th. Gollain,
J. L. Revol,	E. Mérilh,	J. Dufaut,
B. Matharan,	C. Guzy,	M. Vergnole,
C. Rouyer,	J. P. Dutrey,	Germain Espy,
J. Ségassie,	A. Walz,	J. Desca,
C. Barès,	E. Latreyte,	J. Soudain,
F. Borie,	J. Manaud,	A. Mailhes,
B. Antoni,	F. Lefèvre,	P. Macou,
L. Godchaux,	A. Paris,	J. Sénac,
Ch. T. Dugazon,	J. Loustanau,	Ant. Carrière,
J. P. Carrère,	L. Payssé,	F. Limet,
L. Menant,	E. Drouet,	U. Sahuqué,
St-Cyr Fourcade,	J. Rivard,	M. Lion,
E. Danty,	G. Villeneuve,	J. Larrieu,
E. Dolnot,	P. Chabert,	P. C. Mengelle,
C. Fos,	L. Chapiain,	L. Simon,
F. Cazentre,	L. Minvielle,	

PRIX DU BILLET..........$2 00

On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.

La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le VENDREDI, 28 janvier, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire. J. E. MERILH, 16jan—

Licenses de ville, 1876,

PAYEES A UN ESCOMPTE LIBERAL.

H. BIER,

9..........Rue Carondelet..........9
22 jan—

Département des Finances.

Hotel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dues. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.
E. PILSBURY,
12 janv— Administrateur des Finances.

Département des Finances.

Hôtel de Ville.
Nile-Orléans, 22 janvier 18.6.

DES propositions cachetées seront reçues, par les "Commissaires de la dette consolidée," jusqu'au 12 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trois cent cinquante mille piastres ($350,000) de bons de la ville de la Nile-Orléans, y compris les émissions à prime, et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt sur les bons et coupons et les offres doivent couvrir le capital et l'intérêt.
Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.
ED. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
23janv—1psem&3fév

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de desséchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES R. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No. 122 de la rue Gravier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,

Au coin des rues Gravier et Camp.

Nile-Orléans, 19 janvier 1876.

Aujourd'hui à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 30 décembre 1875:

1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé.
2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.
3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nile-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la sec. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.
4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.
5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.

Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

—Directeurs:—

Jacob Alexander,	Wash. Marks,
Léon Bertoli,	R. M. Fond,
H. H. Bierhorst,	T. Prudhomme,
H. B. Cain,	C. Sport,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
C. Taylor Gauche,	Geo. Waters,
Chas. Hessard,	L. A. Wiltz,
Alf. H. Isaacson,	B. Wormann,
A. P. Kip,	I. N. Marks.

22 janv—1m

New Orleans Insurance Association.—Bureaux No 102 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1876.—Le 27 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année suivante:

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	LOUIS SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HENRY ABRAHAM,	M. MUSSON.

Le 24 du courant, à l'assemblée régulière des Directeurs, Mr. M. MUSSON a été réélu Président, Mr. G. LANAUX, Secrétaire.
26 jan—7t. G. LANAUX, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Conformément à l'article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour servir une année aura lieu le 7 FÉVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
H. HUARD,
25janv—14t Secrétaire.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nile-Orléans, 6 Janvier 1876.—L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.
H. L. PEIRE,
8janv—2t p s. Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nile-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON,
4 jan—2t p s. jus 7 fév Caissier.

Bureaux du Louisiana Ice Manufacturing Company.—Au No 60 de la rue Bienville.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le Mercredi 2 février (2 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
FRANCIS J. WEHNER,
18janv—au 2 fév. Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 13 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt simestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.
J. W. HINCKS,
14 jan—15t. Secrétaire.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, January 13 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi-annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.
J. W. HINCKS,
jan14—15t. Secretary.

Bureau de New Orleans City Railroad Company.—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize des actions actuelles de cette compagnie aura droit à une nouvelle action dont il devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.
C. C. LEWIS,
9jan—1m Secrétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

Dimanche, 23 janvier, et pendant la semaine.

Matinées les Mercredis et Samedis.

LA grande Combinaison originale Harrigan et Hart, et le Gallant Comedy de NEW-YORK, ayant terminé leur heureux engagement au Théâtre Wallack où leurs représentations versatiles et artistiques ont reçu l'acclamation et ont fait les délices de l'élite de la métropole, feront leurs débuts, secondés par une troupe d'artistes dramatiques, dans leur joli et nouveau drame en quatre actes écrit expressément pour eux, intitulé: THE DOYLE BROTHERS, sans contredit, le plus admirable, en dialogues les plus gais et en situations les plus risibles.

Harrington & Hart paraîtront dans leurs fameuses carricatures musicales dont ils sont les créateurs.
23janv— M. W. HANLEY, Directeur.

Théatre St.-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de Miss KATE FISHER et son CHEVAL WONDER, qui figureront dans une série de pièces remarquables par les EXERCICES ÉQUESTRES et les MAGNIFIQUES TABLEAUX qu'on y admire.

Voir les petites affiches.
Vendredi—Bénéfice de Miss Kate Fisher.
Samedi—Grande Matinée de Miss Fisher.
23jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,

SERA DONNÉ PAR

L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,

AU GRUNEWALD HALL,

Le SAMEDI, 18 mars 1876.

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
23,30janv—6,13,20,27fév—&12,16,17,18mars.

GRAND BAL ANNIVERSAIRE

DES

GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 8me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.

Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Benson, C. M. Bivière, André Rodolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus....$3 00.
2janv—11D

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 12jan—1an

Achat d'or, d'actions, de coton et de tabac.

LES soussignés achètent, aux conditions les plus libérales, de l'or, des actions, du coton et du tabac.

Ils font des avances satisfaisantes sur consignations, négocient les privilèges d'actions d'après un principe entièrement nouveau, négocient les emprunts et garantissent de contenter leurs clients.

Envoi gratuit des listes de prix et des circulaires.

Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
16janv—3m

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willos qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an

La célèbre Mme Léonce,

A l'honneur d'annoncer à ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

Elle continuera, comme par le passé, à y donner des consultations, prédisant l'avenir, s'occupant de tracas de famille, mariages, billets de loterie, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance.

Franco—Post office, Boîte 1270,
ou à sa résidence, 140 rue Bourbon,
12janv—1m encoignure Orléans.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous (que) fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
16nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et le plus donné des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, les médecins de 2 à 5 heures.
23mars—1an

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co, 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.
14déc—

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 6 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif,
SAMUEL MULLEN,
9janv—autérfév Surintendant Général.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE,	2nd. "
CHAS. J. LEEDS,	3ème. "
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart,

20mars 75—1an.

Le Dr. G. P. MALONEY,

150..........Rue du Canal..........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collége de la Pennsylvanie, élève du Collége de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs rateliers artificiels. 23nov—

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

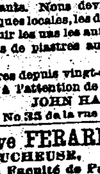

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont des plus réduits et raisonnables. 11 août—

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot..........	$100,000
1 lot..........	50,000
1 lot..........	25,000
1 lot..........	10,000
2 lots de $5000..........	10,000
4 lots de $2500..........	10,000
20 lots de $1000..........	20,000
50 lots de $500..........	25,000
1200 lots de $100..........	120,000
2000 lots de $50..........	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200..	20,000
100 lots d'approximation de $100..	10,000
100 lots d'approximation de $75..	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier..........	50 00
Demi-billet..........	25 00
Dixième de billet..........	5 00
Vingtième de billet..........	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nile-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nile-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle la met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau..........	$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau..........	$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord en s'imaginant que ce sont les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à chevilles en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
11mai—1an E. CABAUD.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFE ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.

Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient les amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toutle confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier et des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 3oct—1an

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1, par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. REGON.

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

Nevers & Hery,

MAISON FRANÇAISE

No 315 Julia street, Nouveau Bassin

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhume, de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture" de M. W. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Regan, propriétaire des écuries du No ..... de la rue Baronne,
Stephen Krauss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 2, de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magasin.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 58 rue du Camp.
A. J. Wiskes, 108 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Hugo Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George Stoennagel, 188 rue Villeré.
J. W. Kowalski, 102 rue Tchoupitoulas.
Jean Doratin, 96 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St-Charles.
Mme M. J. Mann, sage-femme, 221 rue Magasin.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 124 rue du Camp.
H. H. Finegan, fabricant en chef de la Douane des E. U.
G. T. Theisman, grocer, 264 rue des Magasins.

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, O., et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de cet excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'il ne trouveront pas comme par le passé de livres, dans les caisses, mais le procédé de ce tonique de la se fait imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas

Dépôt du Bitter des Arabes,

73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principe qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,
Propriétaire.
12sept—1a

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

Nile-Orléans.

ANT. CARRIERE	O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE.	CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—1an

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 00 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11mai—1an

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nile-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
20 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 102. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—D Mar J

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11 ninrs—1an EDGAR LA RUE.

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président,
JAS. JACKSON, vice président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 134 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NILE-ORLEANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU,

DE MER ET DE RIVIERES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

—DIRECTEURS:—

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
C. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lettelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz.
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à l'économie. L'emploi toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'ordre et de prévoyance. Reçoit depuis le chiffre de dépôts de 10 cents et au dela; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement ses pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
B. Baloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

fév—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

11, Rue Saint Louis, de 11 heures à heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALBINE, (Pierre) AUBOIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Lécuyer)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OURSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIERRI (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph)—

Ce 12 Janvier 1876.
Le Consul gérant,
14jan— VICOMTE PAUL D'ABZAC.

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11..........rue du Camp..........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant aliandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 1nov—1an

CHARBON!

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINE, agent)

MARCHAND DE

CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, en ferry du 2e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nile-Orléans. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m

1876.

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

L N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques pelouses et donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue Camp, Nile-Orléans. 2 oct—3 m—t. 1 2

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,862. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-neuf (29) janvier 1876, à une heure P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent aujourd'hui, dans les écuries de James Regan No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
16janv—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Maury, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vannier, ci-devant voyer, le 30 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 6 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
13 jan—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 10 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits,

Le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinquante-quatre milles au dessous de la ville de la Nile-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue", désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan dressé par le No 1 dressé par J. H. D'Hémécourt, député du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1865 et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nile-Orléans, ils se touchent; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississipi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux ardents et rapporteront l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ 35 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une vache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS:—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.
O. B. SARPY,
Shérif de la Paroisse Plaquemines.
1ljanv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.

Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93,

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 10 décembre 1875, pour le compte de la succession de François M Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nile-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nile-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, au-dessus, par des terres qui appartenaient jadis à la dite succession; et au-dessous, par d'autres terres appartenant à la dite succession; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 3451 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.
OSCAR B. SARPY,
27déc—1m Shérif de la paroisse Plaquemines.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNECIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.

J. P. Rouède, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours.

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Comboutzou, J Pihlet, Julien Vezin.

Comité Arbitral.

A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Basile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon.
Premier Assistant, Georges Lantz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoirs.

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.

1. J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1425.
3. Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4. François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5. P. O. Grève, encoignure Jackson et Magasina.
6. Emile Sautter, encoignure Joséphine et Magasins.
7. J. E. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9. A. P. Lévesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA,
13 janv—7t Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission..........	$ 235 00	
Quotités..........	2110 25	
Pic-Nic..........	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes..........	25 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent..........	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875..........	652 02	$3272 62
A déduire, déposés pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier..........	$ 12 10	
Docteurs..........	473 00	
Pharmaciens..........	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres..........	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent..........	273 15	
Annonces et impressions..........	117 70	
Secours en argent..........	6 00	
Funérailles..........	205 50	
Actions de la Tombe (rembour-sées)..........	230 00	
Secours pour les Inondés..........	20 00	
Divers (faux frais)..........	92 70	2338 55
Balance en caisse 1er janvier 1876..........		$934 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c..........	$ 300 00	
Deux Actions de Banque..........	50 00	
La Tombe et Terrain..........	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)..........	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire..........	28 50	$4486 60
Actif net, 1er janvier 1876..........		$5420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection..........		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de..........	211 membres.	
Admis depuis cette époque..........	21	232 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés..........	6	
Rayés aux Assemblées générales..........	52	
Absents démissionnaires..........	6	64
Effectif actuel..........		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs..........	163	
" Honoraires..........	32	
" Bienfaiteurs..........	13	
Total égal..........		208 m.

11janv—7t

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. BIOULFI, Houma (Terrebonne)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Bale St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $12 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Continuation et clôture de la vente

Du stock entier du magasin de meubles de P. MALLARD—comprenant, en partie: Meubles Victoria de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, et armoires à glaces; meubles de salles à manger, français, en noyer et vieux chêne ciselé; meubles de salons, genres Louis XV et Louis XVI, converte en brocatelle, satin, damas et reps soie; chaises et fauteuils à bras Louis XIV, fantaisie, riches; meubles cabinet mosaïque et Buhl; chaises, buffet en ébène; glaces françaises épaisses; tableaux à l'huile; une grande collection de statuettes en biscuits; vases de Sèvres, Paris et porcelaine; ornements de cheminées et objets de toilette, en cristal; plaqué anglais et américain; verrerie Baccarat et de Bohême; chandeliers et candélabres en bronze; stores, corniches, rideaux Nottingham et bobinet brodés; piano Erard, grand format, en ébène ciselé, et dorure française extra, droit, oblique, qui a coûté $1,800 et qui est le seul instrument du genre au sud; piano Bord, droit et oblique, neuf; etc., etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureaux, No 46 Passage de la Bourse.—SAMEDI, 29 janvier, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 55 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti,—tout le contenu du dit magasin—comprenant en partie les articles mentionnés ci-dessus.

N. B.—C'est la dernière occasion qu'a le public de la Nouvelle-Orléans d'acheter à des prix avantageux de magnifiques meubles faits aux ateliers de P. Mallard. La vente est positive. Les articles devront être enlevés immédiatement après la vente. 22 janv—

PAR C. E. GIRARDEY

Vente péremptoire, de consentement, pour payer une hypothèque.

Le magasin de prix, en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins;

Jolie cottages, simples et doubles, dans les rues Ursulines, Marais et St. Claude;

L'emplacement de choix pour bâtir—six terrains avec maison en bois, formant l'angle N. O. des rues Claiborne et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No. 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, de consentement, pour payer une hypothèque—les excellentes propriétés suivantes situées dans le premier et deuxième districts.

1°—Cet excellent emplacement de commerce, le magasin en briques et à trois étages, solidement construit, portant le No 20 de la rue Natchez, dans l'îlet compris entre les rues Natchez, Poydras, Camp et Magasins.

2°—L'agréable maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 164 de la rue Ursulines, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Remparts et St. Claude. La maison est excessivement confortable et bien finie; le terrain est grand et le voisinage excellent.

3°—La grande maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 173 de la rue des Marais, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Trémé et Dumaine. Il y a des entrées distinctes à chaque corps de logis, passage pour voiture, cuisines en bois et à étage.

4°—Les deux grands terrains avec bâtisses en bois désignés par le No 276 de la rue St. Claude, dans l'îlet compris entre la rue St. Claude, le chemin du Bayou, les rues Ursulines et Trémé. Ils touchent à l'église St. Augustin.

5°—Les six terrains avec les maisons en bois qui s'y trouvent, formant l'angle N.-O. des rues Claiborne et Dumaine, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe.

6°—Le grand magasin et maison en briques et à quatre étages, solidement construits, portant le No 242 de la rue Royale, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans dressés par L. H. Pillé, arpenteur, et qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, en billets divisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert des polices d'assurance aux porteurs de billets, et paiement, par les acquéreurs, outre le montant des adjudications, de toutes les taxes payables en 1876.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.
22 jan—22, 23—5 12fév—jusq. la vente.

Pour cause de départ.

Un très agréable cottage.—No. 115 de la rue Kerlerec, entre les rues Marais et Bons-Enfants.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour cause de départ—

CETTE jolie et très agréable maison basse, en bois et à mensarde, portant le No. 115 de la rue Kerlerec, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Columbus, Marais et Bons-Enfants. L'habitation a huit chambres, y compris cuisine, water-works, cuisine et gaz; elle est en parfait état, peut être occupée immédiatement, se trouve dans un quartier tranquille et respectable, d'un accès facile, à un pâté près de la ligne de tous les chars à cheval des rues Remparts et Esplanade. C'est une très bonne résidence.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets garantis pour hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes payables en 1876, en dessus et avant le prix d'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Jos. Fahey, notaire public.
22jan—

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour clore l'intérêt d'un résident étranger, les propriétés suivantes situées en ville et bien améliorées.

1° LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos 341, 343 et 345 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies de l'Etat-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs et des plus populeux de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises sèches en détail.

2o. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires—gaz, water works, &c.

3o. L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle a trois chambres, cuisine, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4o. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5o. La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 126 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de polices d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15, 16, 29, 30—5fév au12

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53..RUE VIEILLE-LEVÉE..No. 53

(Encoignure Bienville)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
11 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs..........	134
" honoraires..........	10
Admissions, membres actifs..........	37
Expulsions, " "	29
Décès, " "	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs..........	142
" honoraires..........	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.	
Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels..........	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses..........	135 00
Total..........	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Dû par des membres..........	$163 00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875..........	$2,075 63
Reçu de membres, pour quotités, assessements et amendes..........	1,932 25
Reçu d'autres sources..........	133 36
Total..........	$4,141 24
Dépenses par comité de secours.......... $ 465 00	
Dépenses pour divers.......... 804 94	1,269 94
En caisse ce jour..........	$2,871 30

Actif de la Société.

En caisse..........	$2,871 30
Effets à recevoir..........	399 93
Propriété foncière..........	710 00
Meubles et autres effets mobiliers..........	1,034 75
Total..........	$5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Maréchal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE.
" VALSIN VIGNAUD.
" L. H. VON GOHREN.
" A. J. BERET.
16 janv—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriété de choix, pour commerce et demeure, dans le deuxième district.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux, No 25 du Commercial Place—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

La très bonne propriété en briques et à étage, portant le No 123 de la rue St-Philippe, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Remparts. Le terrain a 28 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe, sur environ 64 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et à étage, à grand véranda à angle, disposée de manière à servir de magasin, chambre dans le fond et demeure au-dessus, cuisine en briques et à étage, etc., portant le No 123 de la rue St-Philippe.

Conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, hypothèque, assurance et toutes les clauses de garantie habituelles.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Mr Marcel T. Ducros, notaire public.
22janv—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de sa mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de..........		$[illegible]02 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions..........		[illegible]13 50
Total des recettes..........		$[illegible]16 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu..........	$ 46 76	
Waterworks..........	30 00	
Taxes de drainage..........	68 90	
Gardien de l'Asile..........	2,658 70	
Médecins..........	1,519 60	
Pharmaciens..........	1,447 61	
Collecteur (sa commission)..........	854 50	
Secrétaire..........	250 00	
Annonces et frais de bureau..........	150 90	
41⅔% bons de secours..........	2,104 50	
Fournitures, ustensiles et lingerie..........	195 67	
Provisions..........	607 43	
Réparations à l'Asile et au tombeau..........	225 20	
Gaz et charbon..........	169 80	
Inhumations..........	296 00	
Funérailles..........	523 00	[illegible]1,48 39
Balance en caisse le 28 novembre 1875..........		[illegible]767 87

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de..........			$ 917 80
Reçu pour quotités de membres honoraires..........	$ 136 00		
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)..........	471 58	607 55	[illegible]1,527 38
A déduire:			
25 admissions à $1 00..........		25 00	
Aux inondés de France..........		250 00	
Collecteur (sa commission)..........		8 16	483 16
Balance en caisse..........			[illegible]1,044 22

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux..........	$73,2[illegible] 00
A déduire:	
50 actions à $10.00..........	500 00
Actif net..........	$71,8[illegible] 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de..........	1092 membres	
Admis depuis cette époque..........	108	1200 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires..........	18	
Démissionnaires..........	5	
Rapatrié en France aux frais de la Société..........	1	
Expulsé..........	1	
Décédés à l'Asile..........	13	
Décédés à domicile..........	18	
Rayés aux assemblées générales..........	96	1[illegible] membres
Effectif actuel Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités..........	3	
Membres honoraires..........	2	
Pensionnaires à l'Asile..........	5	
Sociétaires suspendus..........	14	
Fils de Sociétaires..........	13	
Veuves de Sociétaires..........	62	
Membres actifs..........	934 total égal	1[illegible] membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 1[illegible] bons de secours représentant la somme de $[illegible]

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2610 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D[illegible] a donné ses soins à 385 malades qui ont nécessité 2396 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 3e et du 4e districts, a soigné 227 malades et a fait 973 visites.

Le service du 5ème District, qui a été confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 629 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le résultat de l'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 86.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste-Anne 43.
J. P. Carrère, rue Poeyfarré 6.
L. Monant, rue du Maine 122.
J. Rivard, rue Bourgogne 120.
J. Soudain, rue d'Orléans 211.
J. Leblanc, rue Vieille Levée.
A. Mailhes, rue Poydras 270.
J. P. Dutrey, Marché Dryades 49.
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 1[illegible]
Formant le Comité de Secours.

L'attention des sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville: De la rue Jackson jusqu'à la rue Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 27 rue Ste-Anne. Collecteur—P. P. CHABERT, 58 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.
Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.
Pour la partie supérieure de la ville—Dr A. W. de ROALDES, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.
Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. FAQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle Orléans, 22 décembre 1875.
24 déc—M

Banque Nationale de l'Union,

A LA

NOUVELLE-ORLEANS

(DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE)

A la clôture des affaires

JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..........	$767,305
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation..........	500,000
Autres actions, bons et hypothèques..........	306,633
Dû par des agents de rachats de réserve..........	80,067
Dû par d'autres banques nationales..........	950
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat..........	46,594
Propriétés foncières, mobilier et installation..........	46,870 13
Dépenses courantes et taxes payées..........	35,3[illegible] 7
Echanges pour le Clearing House..........	255,058 1
Billets d'autres banques nationales..........	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels..........	213 15
Espèces y compris les billets du trésor payables en or..........	1,557 43
Billets legal tender..........	126,306 00
Total..........	$2,153,9[illegible] 94

PASSIF.

Capital payé..........	$500,000 00
Autres profits non divisés..........	42,020 06
Billets de banque nationale qui circulent..........	443,337 00
Dividendes non payés..........	4,418 50
Dépôts individuels..........	
Certificats de dépôts payables sur demande..........	
Dû à d'autres banques nationales..........	
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers..........	
Total..........	$2,156,9[illegible] 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois la susdit tableau vrai....

J. A. PERIER,

250 & 252 RUE ROYALE.

Entre St-Philippe et Ursulines.

Liquidation! Liquidation!

MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.

Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 [illegible]—D Mar J

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 23 janvier 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN A midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant les lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Abadie Justin	Lapine Jean Pierre
Abolard Jullo	Lasto Giuseppe
Aisand Mates	Lauri Giovanno
Anistada Jaime	Lombar Gaspare
Barbe Jean	Mahe Jean
Barrère Jaque	Maury François
Baraguer Jné	Migal Antonio
Baravalle Giuseppe	Minas Joseph
Bacayoas Dominic	Monfort and Bernard
Blanchez Monsieur	Mounier Etienne
Brent-Clarke Luis	Mounier Joseph
Borowskis Antoni	Nilsson E
Bruno Nicola	Orsat Henry
Chatalongue Jules	Petit [illegible]
Cami Pierre	Piomento Dominico
Castillo S F C	Pillerman Giuseppe
Chaleaux R	Puglisi Antonio
Constarot Joseph	Rabant Louis
Crovetto Giuseppe	Rancati Giovanni
Darous Hypolette	Reille Georges
Degeorge Gilbert	Reon [illegible]
Devoze Pierre	Rost Emile
De Marigny Gaston	Sacquet Jean Pierre
Del Vecchio Potreno	Scamo Port Guiseppe
Escaig Joseph	Stagnitz Alphonse
Franda Francisco	Stano Antonio
Gabaigt Jean Pierre	Sicard Luigi
Gallinant Adolphe	Serris Thomas
Ghisalbertis Gio Batta	Squittiere Elia
Glorioso Salvatore	Soubet Jean Marie
Guillon Auguste	Toumet Jean
Gunthier A	Thrunhard Auguste
Hermer E	Vlosca Joaquin
Iglan Charles	Vitro Giuseppe
Laplace Jean	Vives Pierre
Lafosse Monsieur	Vonov Anvier
Larronsse Chas	Zacharie J S
Lecanu N L	

LISTE DES DAMES

Rubos Mrs	Carelle R Mrs
Martinez Ophelia Mrs	De Laval Mrs
De Navarre Esperanza	Busca Mrs
F Mrs	Brouard Marie Miss
Ecart Fanny Mrs	Biosdon Mrs
Bertholet Cecile Miss	Hearse Annie Mrs
Llambias Margarit Mrs	Rienne [illegible] Miss

JOHN M. G. PARKER
Maître de Poste.